



**LA COOPERATION SANITAIRE TRANSFRONTALIERE FRANCO-BELGE EN
MATIERE DE PREVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES MALADIES
CHRONIQUES A TRAVERS DES ACTIONS D'EDUCATION THERAPEUTIQUE**

CONFERENCE DE PRESSE A L'HÔPITAL DE MONT-SAINT-MARTIN

10 MAI 2021 10H30

En 2005, la France et la Belgique signaient un accord-cadre de coopération sanitaire qui a permis de développer des territoires de santé transfrontaliers dénommés ZOAST.

Depuis lors, les patients de l'espace frontalier franco-belge peuvent se soigner de part et d'autre de la frontière sans obstacle administratif ni financier, notamment grâce aux conventions ZOAST LUXLOR et ARDENNES.

Depuis le 1^{er} avril 2019, cette coopération vise à s'étendre à la prévention et à la prise en charge éducative des pathologies chroniques grâce au projet Interreg V « COPROSEPAT », qui rassemble un grand nombre d'opérateurs des versants frontaliers français et belges, avec comme chef de file le GEIE Observatoire Européen de la Santé Transfrontalière (OEST).

Sous l'effet du vieillissement démographique, les maladies chroniques s'amplifient et la pandémie en cours accroît cette tendance. Aujourd'hui ces affections constituent des défis majeurs pour les systèmes de santé, tout particulièrement dans les espaces frontaliers ruraux où l'offre de soins et de services de santé est assez restreinte et/ou éloignée du lieu de vie habituel du patient.

Une approche transfrontalière de la prise en charge de ces pathologies permettrait d'enrichir les pratiques et les expériences développées sur les deux versants frontaliers et ainsi d'apporter une réponse plus adaptée et plus adéquate aux patients concernés.

Le 27 janvier 2020 à Arlon, nous avons invité la presse pour l'informer des objectifs du projet COPROSEPAT, soutenu par le Fonds européen de développement régional, au travers du programme Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen.

Au cours de la conférence de presse de ce 10 mai 2021, nous avons fait état des avancées du projet et des réalisations en cours.

Sous le pilotage de l'Observatoire Régional de la Santé du Grand Est (ORS GE), un diagnostic de santé du territoire transfrontalier a été réalisé, sous forme d'un « portrait de territoire » qui met en évidence les particularités de la situation socio-économique du territoire du projet, de l'état de santé de la population, de l'offre de soins et de services de santé disponible, etc.

Ensuite, un axe du projet, piloté par l'Observatoire de la santé de la Province de Luxembourg, se focalise sur l'amélioration de l'accès aux soins et aux dispositifs d'éducation thérapeutique (ETP) pour les publics précarisés. Une revue de la littérature relative à la promotion de la santé à destination de publics précarisés ainsi que des répertoires d'outils de prévention de la santé ont été constitués. Prochainement, des formations pour permettre aux professionnels de santé de mieux

accompagner le public cible seront organisées, et des outils et campagnes de promotion de la santé seront mis en place à destination de ces publics précarisés, afin de poursuivre l'objectif de cet axe de travail.

Un autre module de travail, conduit par l'Observatoire Régional de la Santé du Grand Est (ORS GE), est consacré à l'éducation thérapeutique du patient (ETP) et vise une harmonisation des pratiques entre les versants belges et français. Une analyse conceptuelle et comparative du concept et des dispositifs (financement, projets développés, ...) d'ETP en France et en Belgique a été réalisée, et va maintenant permettre l'organisation de journées d'échanges sur l'ETP entre professionnels de santé. Une première journée d'échanges se déroulera le 7 juin prochain en visioconférence.

Par ailleurs, un parcours d'ETP en insuffisance cardiaque est développé par le Dr Laurence Gabriel du CHU UCL Namur. Des formations d'ETP en insuffisance cardiaque à destination des professionnels ont déjà été organisées, et une importante brochure d'ETP à destination des patients insuffisants cardiaques est en cours d'élaboration.

Enfin, depuis janvier 2020, le micro-projet MOSAN a été intégré au projet COPROSEPAT, afin de poursuivre la lutte contre la désertification médicale dans la Pointe Nord des Ardennes (Givet) et d'améliorer l'accès aux soins sur ce territoire. Des actions de prévention et d'éducation thérapeutique du patient pourront également être développées pour dynamiser le Pôle médical de Givet.

Au travers de ces différents modules de travail, le projet COPROSEPAT permettra de renforcer et d'approfondir les démarches de coopération transfrontalière entre la France et la Belgique dans les espaces frontaliers ruraux en améliorant la prévention et la prise en charge des maladies chroniques par des actions d'éducation thérapeutique.

Site Internet : <https://coprosepap.eu/>

Contact : lewalle.henri@gmail.com 00 32 (0)474 01 79 64

